Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décision n° 2024.279

Tarifs publics locaux applicables pour l'année 2025

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2021.F.02 du 5 juillet 2021, par lesquelles le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire les missions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté d'augmenter les tarifs publics communaux de 2.5% au titre de l'année 2025 afin de tenir compte de l'évolution de l'inflation pour l'année 2024,

Le Maire de la ville de Marmande,

Décide de réviser les tarifs publics locaux suivant le tableau ci-dessous à compter du 1er janvier 2025 :

	2025	
TARIFS COMMUNAUX	**Marmande**	**Extérieur**
70311- CONCESSIONS CIMETIERES		
Concessions trentenaires (3m²-5m²-6m²)		
les 3 premiers m²	300,00 €	
le m² supplémentaire	205,00 €	
pour 1,7 m² supplémentaire	649,00 €	
pour 2m² supplémentaire	710,00 €	
pour 3 m² supplémentaire	915,00 €	
Concessions perpétuelles (3m²-4,7m²-5m²-6m²)		
les 3 premiers m²	858,00 €	
le m² supplémentaire	581,00 €	
pour 1,7 m² supplémentaire	1 846,00 €	
pour 2m² supplémentaire	2 020,00 €	
pour 3 m² supplémentaire	2 601,00 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

concessions perpétuelles pour terrains abandonnés (dimension 148/270)	1 439,00 €	
Concessions cinéraires		
15 ans	443,00 €	
30 ans	724,00 €	
Dépositoire municipal		
premier trimestre - Tarif au mois	43,00 €	
trimestre suivant-tarif au mois	70,00 €	
Cavurnes Cimetière de Patras (0,64m²)		
concession 15 ans	192,00 €	
concession trentenaire	372,00 €	
concession perpétuelle	555,00 €	
7088- AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES		
revente concessions abandonnées		
1ère catégorie	3 156,00 €	
2ème catégorie	2 107,00 €	
3ème catégorie	1 589,00 €	
4ème catégorie	1 058,00 €	
Vacation de police	24,00 €	
En cas d'exhumation par corps supplémentaire de la même sépulture	13,00 €	
Redevance Cimetière utilisation de l'eau par les entreprises - forfait	73,00 €	
70631 -REDEVANCES DES DROITS A CARACTERE SPORTIF		
1) location à l'heure des équipements sportifs pour les établissements publics et privés Marmandais		
Gymnase " Jacques Martinot"	16,00 €	
Gymnase → Salle de Sport " Jacques Ladeveze"	16,00 €	
Gymnase de Beyssac	13,00 €	
Complexe Sportif " Christian Cillières"	13,00 €	
Gymnase "Arts Martiaux"	10,00 €	
Stade (Dartiailh-Michelon-Gravette)	7,50 €	
Terrain stabilisé, piste de roller	4,00 €	
Gymnase Eugène Tible (escalade)	10,00 €	
Installation du Golf (Parcours compact, putting green, practice)	7,50 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

2) location à l'heure des équipements sportifs pour les associations et autres		
Gymnase " Jacques Martinot"	20,00 €	
Gymnase → Salle de Sport " Jacques Ladeveze"	20,00 €	
Gymnase de Beyssac	16,00 €	
Complexe Sportif " Christian Cillières"	16,00 €	
salle des "Arts Martiaux"	16,00 €	
Terrain (Dartiailh-Michelon)+ Vestiaires	18,00 €	
Terrain (Gravette)+ Vestiaires	10,00 €	
Skate Park -Filhole	18,00 €	
Piste d'Athlétisme du Stade Georges Dartiailh	24,00 €	
Gymnase Eugène Tible (escalade)	18,00 €	
Gymnase Jacques Roques	24,00 €	
Gymnase Odette et Ferdinand Manciet (JLR)	24,00 €	
Salle de Tir à l'Arc	18,00 €	
Salle de Boxe (anglaise, américaine)	18,00 €	
Salle de l'Aéromodélisme	18,00 €	
- Gymnase Herriot	13,00 €	
-Salle des terrasses des capucins	13,00 €	
Court de Tennis, Fronton	10,00 €	
Installation du Golf (Parcours compact, putting green, practice)	18,00 €	
Piste de Bicross	18,00 €	
3) Location à l'heure du Terrain synthétique du Stade Michelon		
Etablissement scolaires :		
Location du terrain seul avec éclairage	24,00 €	
location terrain avec éclairage + club house	24,00 €	
location avec éclairage terrain + vestiaires	36,00 €	
Location terrain avec éclairage + club house + vestiaires	47,00 €	
Associations Sportives :		
Location du terrain seul avec éclairage	36,00 €	59,00 €
location terrain avec éclairage + club house	47,00 €	71,00 €
location terrain avec éclairage + vestiaires	47,00 €	71,00 €
Location terrain avec éclairage + club house + vestiaires	59,00 €	83,00 €
Entreprises :		
Location du terrain seul avec éclairage		83,00 €
location terrain avec éclairage + club house		94,00 €
location terrain avec éclairage + vestiaires		94,00 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Location terrain avec éclairage + club house + vestiaires		106,00 €
4) Location de la Bodéga Dartiailh		
Associations		
Eté		
1/2 journée ou soirée	86,00 €	276,00 €
Journée	173,00 €	484,00 €
Forfait week end 2 jours	288,00 €	829,00 €
Hivers (1er novembre au 31 mars)		
1/2 journée ou soirée	99,00 €	318,00 €
Journée	199,00 €	556,00 €
Forfait week end 2 jours	331,00 €	954,00 €
Particuliers et Entreprises		
Eté		
1/2 journée ou soirée	173,00 €	276,00 €
Journée	345,00 €	484,00 €
Forfait week end 2 jours	576,00 €	829,00 €
Hivers (1er novembre au 31 mars)		
1/2 journée ou soirée	199,00 €	318,00 €
Journée	397,00 €	556,00 €
Forfait week end 2 jours	662,00 €	954,00 €
Caution	1 500,00 €	1 500,00 €
Cout horaire des éducateurs sportifs	41,00 €	
752- LOCATIONS		
1) Location Maison de quartier de Beyssac		
- Associations et Etablissement public		
manifestations lucratives/ Réunion/Séminaire/Formation		
soirée / Demi - journée	98,00 €	195,00 €
la journée	195,00 €	259,00 €
forfait 2 jours consécutifs	313,00 €	431,00 €
- Particuliers		
soirée / Demi - journée	98,00 €	195,00 €
la journée	195,00 €	259,00 €
forfait 2 jours consécutifs	313,00 €	431,00 €
- Ecoles publiques	Gratuite	
-		

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

- Associations de la commune :	Gratuité pour deux manifestations par an	
- Partis politiques	Gratuité pour une manifestation par an	
CAUTION	100,00	
2) Location Maison de quartier de Magdeleine		
- Associations et Etablissement public		
manifestations lucratives/ Réunion/Séminaire/Formation		
soirée / Demi - journée	65,00 €	98,00 €
la journée	130,00 €	168,00 €
forfait 2 jours consécutifs	205,00 €	345,00 €
- Particuliers		
soirée / Demi - journée	65,00 €	98,00 €
la journée	130,00 €	168,00 €
forfait 2 jours consécutifs	205,00 €	345,00 €
- Ecoles publiques	gratuité	
- Associations de la commune :	Gratuité pour deux manifestations par an	
- Partis politiques	Gratuité pour une manifestation par an	
CAUTION	100,00 €	
2) Location Bureaux et Salles Square de Verdun		
redevance occupation bureau à l'année organismes privées (heure pleine)	12,00 €	17,00 €
Location Salle Damouran		
soirée/ demi-journée	52,00 €	73,00 €
Journée	89,00 €	125,00 €
2 jours consécutifs	129,00 €	181,00 €
jour supplémentaire	39,00 €	56,00 €
caution	65,00 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Location Salle L Sourisse		
soirée/ demi-journée	22,00 €	31,00 €
Journée	37,00 €	52,00 €
2 jours consécutifs	52,00 €	73,00 €
jour supplémentaire	19,00 €	25,00 €
caution		
Location Salle Combefils		
soirée/ demi-journée	22,00 €	31,00 €
Journée	37,00 €	52,00 €
2 jours consécutifs	52,00 €	73,00 €
jour supplémentaire	19,00 €	25,00 €
caution	65,00 €	
Associations ayant leur siège social sur Marmande pour les salles Cazassus, Combefils, Damouran et Sourisse	Gratuité	
Ecoles Publiques	Gratuité	
Partis Politiques	Gratuité pour 4 manifestations par an	
3) Location salle de Coussan		
Associations - Etablissement Public		
manifestations lucratives/ Réunion/Séminaire/Formation		
Réunions, bals, lotos, concours, repas		
Soirée/ demi-journée	73,00 €	103,00 €
journée	126,00 €	175,00 €
Forfait 2 jours consécutifs	180,00 €	256,00 €
Particuliers		
Soirée/demi-journée	66,00 €	93,00 €
1 jour	131,00 €	184,00 €
Forfait 2 jours consécutifs	187,00 €	259,00 €
Ecoles publiques	gratuité	
Associations ayant leur siège sur la commune	Gratuité pour deux manifestations par an	
Partis politiques	Gratuité pour une manifestation par an	
CAUTION	100,00 €	
4) Location de l'Espace Expo		
Location de la partie carrelée : 1731,44 m²		

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Associations, comités d'entreprise, Etablissement Public		
Eté (sans chauffage) du 1/4 au 30/9		
1 jour	1 028,00 €	1 484,00 €
2 jours consécutifs	1 613,00 €	2 258,00 €
3 jours consécutifs	2 086,00 €	2 922,00 €
Journée supplémentaire	668,00 €	936,00 €
Hiver (avec chauffage) du 1/10 au 31/3 et période canicule du 01/06 au 30/09 (selon arrêté préfectoral ou alerte vigilance)		
1 jour	1 210,00 €	1 694,00 €
2 jours consécutifs	1 989,00 €	2 781,00 €
3 jours consécutifs	2 533,00 €	3 548,00 €
Journée supplémentaire	856,00 €	1 200,00 €
Particuliers		
par jour	1 484,00 €	2 078,00 €
Entreprises et manifestations à but lucratif (toute l'année)		
1 jour	1 848,00 €	2 588,00 €
2 jours consécutifs	3 264,00 €	4 570,00 €
3 jours consécutifs	4 446,00 €	6 223,00 €
Journée supplémentaire	1 620,00 €	2 268,00 €
Location Espace expo complet (toute l'année)		
1 jour	3 502,00 €	4 903,00 €
2 jours consécutifs	6 441,00 €	9 015,00 €
3 jours consécutifs	8 787,00 €	12 300,00 €
Journée supplémentaire	2 772,00 €	3 962,00 €
CAUTION	1 000,00 €	
Location de la scène		
1 jour	711,35 €	1 108,00 €
2 jours consécutifs	1 339,65 €	1 877,00 €
3 jours consécutifs	1 796,80 €	2 814,45 €
Journée supplémentaire	671,35 €	1 031,15 €
Frais complémentaires		
au-delà de 1200 personnes, location Chaises et/ou tables		
1 jour	58,40 €	82,90 €
2 jours consécutifs	106,25 €	149,65 €
3 jours consécutifs	142,00 €	199,20 €
Journée supplémentaire	56,00 €	79,40 €
descente électrique	28,70 €	69,35 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

forfait capacité électrique supplémentaire pour week end	211,85 €	299,30 €
point d'eau	34,65 €	49,50 €
5) Location Club house		
Maison P Miller - Club House Dartiailh (80/100 personnes) à la journée		
Club House seul	106,00 €	150,00 €
Club House Michelon (150 personnes) à la journée		
Club House seul	117,00 €	167,00 €
Club House seul avec une occupation inférieure à 3h	30,00 €	46,00 €
Club House Grass Track (50 personnes) à la journée	94,00 €	132,00 €
Caution applicable pour les 3 structures	150,00 €	150,00 €
6) Location Petit Théâtre		
Associations marmandaises de pratique artistique amateur partenaire d'un projet culturel porté par la Ville		
1er jour	53,80 €	
Jours suivants	26,90 €	
Cout horaire (utilisation hebdomadaire) 1 fois / semaine	4,50 €	
Associations culturelles et non culturelles marmandaises - sans appartenance au projet culturel et partenaires Ne pratiquant pas d'activité commerciale ou professionnelle		
1er jour	107,60 €	
Jours suivants	53,80 €	
Cout horaire (utilisation hebdomadaire) 1 fois / semaine	8,90 €	
Associations marmandaises de pratique une activité commerciale ou professionnelle - sans appartenance au projet culturel		
1er jour	161,40 €	
Jours suivants	80,70 €	
Cout horaire (utilisation hebdomadaire) 1 fois / semaine	13,40 €	
Associations non marmandaises ou acteurs e droit privé (entreprises)		
1er jour	322,90 €	
Jours suivants	161,45 €	
Cout horaire (utilisation hebdomadaire) 1 fois / semaine	13,40 €	
Participation fluide des Associations marmandaises de pratique artistique amateur partenaire d'un projet culturel porté par la Ville		
Utilisation 1/2 journée	2,55 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Utilisation Journée	5,10 €	
Collège Jean Moulin et Cité Scolaire - partenaires d'un projet culturel porté par la Ville **Ecoles Marmandaises**	gratuit	
7083- LOCATIONS DIVERSES		
1) Location matériel service des fêtes		
En application de la décision n° 2014.094 du 30 juin 2014 il est appliqué aux tarifs ci-dessous une distinction selon la nature juridique des institutions :		
Institutions privées hors Marmande (Particuliers et entreprises) :	*Plein tarif*	
Association hors Marmande	*70% du tarif plein*	
Institutions privées à but lucratif ayant son siège social sur la Commune de Marmande	*Reduction de 20% sur le tarif plein*	
Association Marmandaises (jusqu'a 5 manifestations par an) - Etablissements publics (Hôpital-Maison de retraite- VGA)Ecoles candidats aux élections	*Gratuit*	
Association Marmandaises (à partir de 6 manifestations par an) -Etablissements publics (Hôpital-Maison de retraite- VGA)-Ecoles	*50% sur le tarif plein*	
Particuliers habitant sur Marmande :	*50% du tarif plein*	
Employés communaux (actifs et retraités) :	*Gratuit*	
Tables serem	5,50 €	9,20 €
Grilles d'exposition	4,60 €	8,50 €
urnes	10,55 €	18,00 €
isoloir	12,00 €	22,00 €
plateau réglable	24,00 €	42,00 €
sono portable	108,00 €	189,00 €
Chaises en bois	0,95 €	1,65 €
Chaises en polyétilene	0,95 €	1,65 €
Barrières	4,00 €	6,50 €
Podium (le m²)	8,00 €	13,50 €
Drapeaux	1,55 €	3,00 €
Supports drapeaux	2,00 €	3,50 €
Oriflammes	1,55 €	3,00 €
Gradins (travée de 15 places)	93,00 €	168,00 €
Compteurs électriques	85,00 €	147,00 €
Déplacements (forfait)	19,00 €	26,50 €
Location table ronde PVC	19,00 €	33,00 €
Table pliante PVC	5,50 €	9,50 €
Caisson 2 x 1 x 0,35	5,50 €	9,50 €
Cloison a l'unité	23,00 €	40,00 €
Chapiteau (12x5)		

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Associations et collectivités	554,00 €	695,00 €
Chapiteau (8x5)		
Associations et collectivités	415,00 €	582,00 €
Chapiteau (4x5)		
Associations et collectivités	277,00 €	388,00 €
Caisse frigorifique		
Associations et collectivités	282,10 €	395,50 €
Podium roulant		
Associations et collectivités	386,30 €	541,00 €
Heure location élévateur sans personnel	38,00 €	54,00 €
Heure location nacelle	196,00 €	275,00 €
cout horaire main d'œuvre CTM (pour les associations Marmandaises, Etablissements publics-Hôpital -Maison de retraites, Ecoles) : réduction de 20 % sur le plein tarif	40,70 €	57,50 €
Transport	19,00 €	27,00 €
Ouverture provisoire de compteur électrique	70,45 €	99,00 €
remboursement matériel non restitué		
chaise PVC	25,80 €	25,80 €
chaise Bois Pliante	42,40 €	42,40 €
Table pliante PVC	173,65 €	173,65 €
Table serem	228,80 €	228,80 €
Table ronde PVC	232,35 €	232,35 €
2) Locations diverses service des espaces verts		
tarif à la journée		
tracteur+décompacteur "vertidrain"+ mise à disposition obligatoire d'un conducteur	1 629,40 €	
sableuse trainée+ tracteur + mise à disposition obligatoire d'un conducteur	840,65 €	
aérateur scarificateur + tracteur + mise à disposition obligatoire d'un conducteur	789,95 €	
motoculteur	46,60 €	
délai de location maximum de 72 h		
10 à 15 plantes	61,90 €	
15 à 25 plantes	102,10 €	
25 plantes et plus	122,30 €	
Location nacelle : taille-élagage arbres (prestation avec chauffeurs)à la journée	762,80 €	
Location broyeur de branches (prestation avec agent) à l'heure	97,80 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

70688- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		
Chenil de transit		
droit journalier de garde	35,00 €	
frais de capture animaux dangereux	205,00 €	
frais de capture autres animaux	80,00 €	
7088- AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES		
abonnement animations		
- ateliers encadrés cyber-base (heure)	2,35 €	3,30 €
- ateliers arts plastiques		
enfants (1h/semaine - tarification au trimestre)	29,00 €	46,00 €
Adolescents (2 heures/semaine- tarification au trimestre)	48,00 €	83,00 €
Animations Scolaires Musée		
Primaires (par classe et animation)	gratuit	24,00 €
Secondaires (par classe et animation)	gratuit	26,00 €
Animations groupes		
Adultes		5,00 €
Moins de 18 ans		2,00 €
-ateliers de pratique artistique		
Adultes	12,00 €	12,00 €
Moins de 18 ans	7,00 €	7,00 €
Cycle de conférence Histoire des Arts		
adultes- séance plein tarif	5,00 €	5,00 €
Jeunes (- de 25 ans)- tarif réduit	2,00 €	2,00 €
Etudiants -tarif réduit	2,00 €	2,00 €
Demandeurs d'emploi - tarif réduit	2,00 €	2,00 €
Tarifs Médiathèque		
Enfant de moins de 18 ans et étudiant	gratuit	gratuit
Tarif normal	19,50 €	29,00 €
Tarif réduit	10,50 €	15,50 €
Pertes et détériorations Livres-CD	Prix achat	Prix achat
Pertes et détériorations DVD	Prix achat	Prix achat
Pertes et détériorations de liseuse numérique	240,00 €	240,00 €
impressions		
format A4 (n&b)	0,20 €	0,20 €
format A4 (couleur)	0,50 €	0,50 €
Vente de sac recyclable	3,30 €	3,30 €
Vente photo ou vidéo	10,00 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Vente carte postale	unité	1,00 €	1,00 €
Vente Magnet		4,00 €	4,00 €
Vente affiche		5,00 €	5,00 €
Catalogue		8,00 €	
Cartes Jeunes forfait		2,50 €	
vente d'ouvrages			
particuliers			
Livre "Marmande à travers les siècles"		15,50 €	
Livre "Reflets d'histoire"		10,00 €	
Catalogue d'exposition Abel Boyé		15,00 €	
lot catalogue "Abel Boyé, un artiste marmandais et Abel Boyé , la création d'une œuvre"		20,00 €	
libraires		10,00 €	
Livre "Reflets d'histoire"		10,00 €	
Catalogue d'exposition Abel Boyé		9,50 €	
Caution prêt d'exposition des Archives Municipales		1 000,00 €	
photocopies documents financiers			
- document budgétaire en totalité (budget primitif, compte administratif)		24,10 €	
- page d'un document budgétaire ou financier		1,50 €	
copie sur cédérom, clé USB		4,00 €	
Contrôle de sécurité des équipements sportifs et des aires de jeux		78,00 €	
Prêt de Minibus	***le km***	0,16 €	
7336- DROITS DE PLACE			
1) Redevances d'occupation du domaine public			
Etalages devant les magasins			
journée braderie le m² (franchise de 0,50 m de large)		1,35 €	
Abonnement (2 à 6 jours par semaine) le m² / an		16,30 €	
Terrasse des cafés (jusqu'à 50 m²) le m²/an		5,40 €	
Extension de terrasse temporaire le m² au mois		3,60 €	
Terrasse couverte sur domaine public jusqu'à 50 m²		18,85 €	
Au-delà de 50 m² (le m²/an)		3,40 €	
Dépôt de graviers, matériaux (le m²/jour)		0,70 €	
Chantiers clos de palissade- échafaudage (le m²/jour) Plafonné à 20 000 € par chantier et par an		0,70 €	
Tous véhicules, autos/caravanes, neufs/occasions destinés à la vente		4,80 €	
Camion vente-exposition Esplanade de Maré (jour)		35,65 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Occupation du domaine public pour travaux avec ou sans emprise de la voie publique ou de ses dépendances dans les zones horodatées	5,85 €	
Occupation du domaine public pour travaux avec ou sans emprise de la voie publique ou de ses dépendances dans les zones où le stationnement est non règlementé	5,10 €	
Dépôt benne (la journée)	7,05 €	
redevance par équipement pour les commerçants ne possédant pas de terrasse	117,45 €	
Location Parking Est de la Filhole		
par manifestation	446,80 €	
caution/réservation par manifestation	1 127,50 €	
Location Parking Espace Exposition		
par manifestation		
Auto-écoles qui font passer moins de 50 permis par an	200,40 €	
Auto-écoles qui font passer plus de 50 permis par an	395,85 €	
Attribution privative du parking ouest de l'espace exposition (TNT) (m²)	2,40 €	
Location Parking ouest Espace Exposition		
par manifestation	426,20 €	
Location Parking Est Espace Exposition		
par manifestation	426,20 €	
Marchands forains		
Eventaires (minimum perception mètres linéaires)	1,35 €	
stop trottoir chevalet + oriflammes (l'année)	27,05 €	
Le parapluie forain moyen	4,25 €	
Foire à la brocante / par brocanteur	5,85 €	
Vide grenier		
les 2 mètres linéaires	3,80 €	
Manifestations diverses sur Domaine Public par jour		
inférieur à 50 m²	*42,65 €*	
supérieur à 50 m²	*64,05 €*	
Ambulants Garorock forfait festival divers	234,90 €	
Ambulants Garorock forfait festival alimentaire	352,35 €	
Camion-Restauration forfait mensuel	176,20 €	
Ambulants marché nocturne	9,40 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

Emplacements restaurateurs (bar + extension de terrasse en tout lieux)	37,95 €	
utilisation aire de camping-car (par nuit)	10,25 €	
Redevance fête des Fleurs et de la Fraise (minimum de perception)	12,65 €	
occupation au m² pour la manifestation	0,46 €	
caution réservation emplacement fête des Fleurs et de la Fraise	34,55 €	
Redevance Vente de Chrysanthèmes	209,60 €	
Redevance commerçants ambulants alimentaires (légumes, orange, autres produits alimentaires)	230,30 €	
Redevance "aire de livraison de véhicules deux roues" (m² par an)	41,00 €	
Location chalets bois - fête de fin d'année - forfait	215,25 €	
Caution location chalets bois	107,60 €	
container commercial aménagé	170,00 €	
2) Champs de foires et marchés		
Poulets (la paire)	0,45 €	
Pigeons (la paire)	0,35 €	
Oisons, canetons (la pièce)	0,30 €	
Lapins (la pièce)	0,35 €	
Œufs (la douzaine)	0,30 €	
Œufs (le panier)	1,55 €	
Foies d'oies et de canard (la pièce)	0,50 €	
Oies grasses (la pièce)	0,55 €	
Canards gras (la pièce)	0,50 €	
Cèpes (le plateau)	2,85 €	
Fruits et légumes (ml)	1,45 €	
Volaille morte (ml)	2,20 €	
manifestations diverses(fourgons pizzas kebab crêpes.....)	20,80 €	
étals particuliers : poissonniers, paëlla, olives... (ml)	1,45 €	
caution mise à disposition télécommande rue Toupinerie	102,50 €	
remorques destinées à la vente Place Gérard Guillot	4,00 €	
fourgons destinés à la vente Place Gérard Guillot	7,95 €	
3) Industriels forains		
minimum de perception par fête foraine (par métier et par manifestation)	32,60 €	
Tirs, barraques, confiseries (par m² par manifestation)	1,05 €	
Gros métiers, jusqu'à 100 m² (m² par manifestation)	1,00 €	
Gros métiers, au-delà de 100 m² (m² par manifestation)	0,65 €	
Cirques moyens	329,30 €	
Autres attractions (par jour)	67,95 €	

Envoyé en préfecture le 16/12/2024
Reçu en préfecture le 16/12/2024
Publié le
ID : 047-214701575-20241213-DEC_2024_279-AU

(sans chapiteau et avec une faible emprise au sol)		
752- LOCATIONS		
Autres revenus des immeubles		
Echoppes halle du Marché / m²	17,25 €	
Cases complexe agricole par an	4 277,50 €	
Bureau complexe agricole par an	907,40 €	
Jardins familiaux		
surface inférieure à 100 m²	40,00 €	
surface inférieure à 150 m²	45,00 €	
surface inférieure à 200 m²	50,00 €	
surface à partir de 200 m²	60,00 €	

En application de l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal

Fait à Marmande, le 13 décembre 2024
Le Maire de Marmande,
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Publication et affichage
Le : 16/12/2024.